

La Maison de Quartier d'Helmet engage :

Un(e) responsable secteur Insertion Socio-professionnel de la MQH

La Maison de Quartier d'Helmet est un organisme d'insertion socio-professionnelle, d'éducation permanente et de cohésion sociale (adultes et enfants). On est une asbl poly-subventionnée dont les actions visent à prévenir toute forme d'exclusion sociale et à rendre possible la participation active des personnes dans l'interaction des cultures.

Mission:

En collaboration avec la direction, vous êtes responsable de la gestion d'une équipe de formateurs.trices en ISP et vous veillez à la bonne gestion du programme ISP.

Responsabilités et tâches principales :

Gestion du programme d'ISP

- Planifier le programme (Formations FLE et Alpha)
- Etablir les horaires
- Réserver les locaux
- Gérer les prestataires et intervenants externes
- Organiser la communication sur le programme

Gestion d'une équipe de 9 formateurs.trices

- Organiser pratiquement le fonctionnement de l'équipe :
- Comprendre, transmettre et partager les objectifs confiés à l'équipe, l'essence de son travail et ses priorités opérationnelles.
- Être porteur auprès de l'équipe du projet global
- Animer les réunions d'équipes et rédiger les PVs
- Veiller au respect du cadre et des bonnes pratiques

Animer des Formations en FLE et Alpha

- Préparer les formations et ateliers dans leur conception pédagogique et dans le matériel nécessaire
- Rédiger les rapports liés aux formations prises en charge

Profil:

- Niveau de diplôme : master
- Expérience en gestion d'équipe
- Maitrise des outils informatiques (Word, Excel, logiciel de comptabilité)
- Sens des responsabilités, des relations humaines
- Connaissances des pouvoirs subsidiant (WBI, Cocof, FSE,...) est un atout
- Une expérience dans le secteur non-marchand est un atout















Nous offrons:

- Contrat de travail à durée indéterminée à temps plein

- Chèques-repas

Barème : CP 329.02 (ISP Bruxelles)Engagement : début février 2025

Pour postuler : envoyer votre CV et lettre de motivation à <u>direction@mqh.be</u> avant le 20/01/2025.









